

## Appel à projets Erasmus+ 2020

ICM	EMJMD	CBHE	JMA
<p><b>Qu'offre-t-il ?</b> Mobilité des étudiants et du personnel entre les pays programme et les pays partenaire. Le stage ou la période d'études à l'étranger doit faire partie du programme d'études pour pouvoir obtenir un diplôme</p>	<p><b>Qu'offre-t-il ?</b> Master international de haute qualité avec des bourses financées par l'UE pour attirer les étudiants les plus brillants à étudier en Europe</p>	<p><b>Qu'offre-t-il ?</b> Soutien à la modernisation et à la réforme des établissements et systèmes d'enseignement supérieur dans les pays partenaires éligibles</p>	<p><b>Qu'offre-t-il ?</b> L'Excellence dans l'enseignement et la recherche dans le domaine des études de l'Union européenne dans le monde</p>
<p><b>Qui peut postuler?</b> Établissements d'enseignement supérieur qui font partie d'un pays programme</p>	<p><b>Qui peut postuler ?</b> Tout établissement d'enseignement supérieur qui fait partie de l'un des pays programme Erasmus + peut soumettre une candidature au nom du consortium qui fournit ce master</p>	<p><b>Qui peut postuler?</b> Les établissements d'enseignement supérieur, les associations, un recteur national ou international, une organisation d'enseignants ou d'étudiants, qui font partie d'un pays programme ou d'un pays partenaire éligible, peut déposer sa candidature au nom du consortium</p>	<p><b>Qui peut postuler?</b> Selon l'activité, établissements d'enseignement supérieur ou autres organisations actives dans la région de l'intégration européenne ou dans le domaine des études sur l'intégration européenne, association de professeurs et de chercheurs spécialisés dans les études de l'Union européenne, dans n'importe quel pays du monde.</p>
<p><b>Où postuler ?</b> À l'Agence nationale du pays programme : <a href="http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/contact_en#tab-1-0">http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/contact_en#tab-1-0</a></p>	<p><b>Où postuler ?</b> Pour l'EACEA à Bruxelles : <a href="https://eacea.ec.europa.eu/erasmus-plus/actions/key-action-1-learning-mobility-individuals/erasmus-mundus-joint-master-degrees_en">https://eacea.ec.europa.eu/erasmus-plus/actions/key-action-1-learning-mobility-individuals/erasmus-mundus-joint-master-degrees_en</a></p>	<p><b>Où postuler ?</b> Pour l'EACEA à Bruxelles : <a href="https://eacea.ec.europa.eu/erasmus-plus/actions/key-action-2-cooperation-for-innovation-and-exchange-good-practices/capacity-0_en">https://eacea.ec.europa.eu/erasmus-plus/actions/key-action-2-cooperation-for-innovation-and-exchange-good-practices/capacity-0_en</a></p>	<p><b>Où postuler ?</b> Pour l'EACEA à Bruxelles : <a href="https://eacea.ec.europa.eu/erasmus-plus/actions/jean-monnet_en">https://eacea.ec.europa.eu/erasmus-plus/actions/jean-monnet_en</a></p>
<p><b>Quand ?</b> Ouverture : novembre 2019 Clôture : 5 février 2020 à 12h00, heure de Bruxelles (pour les projets débutant le 1er août 2020) <b>Budget</b> : environ 193 millions d'euros</p>	<p><b>Quand ?</b> Ouverture : novembre 2019 Clôture : 13 février 2020 à 17h00 heure de Bruxelles (pour les projets débutants entre le 1er août et le 31 octobre 2020) <b>Budget</b> : environ 177 millions pour 47 nouveaux EMJMD.</p>	<p><b>Quand ?</b> Ouverture : novembre 2019 Clôture : 5 février 2020 à 17h00 heure de Bruxelles (pour les projets débutant le 15 novembre 2020 ou le 15 janvier 2021) <b>Budget</b> : environ 162 millions d'euros. 175 projets</p>	<p><b>Quand ?</b> Ouverture : novembre 2019 Clôture : 20 février 2020 à 17h00 heure de Bruxelles (pour les projets débutant le 1er septembre 2020) <b>Budget</b> : environ 14.6 millions d'euros + 3.5 millions d'euros pour certains pays partenaires</p>
<p><b>Qui d'autre peut en bénéficier ?</b> Il s'agit généralement de partenariats bilatéraux associant un établissement d'enseignement supérieur d'un pays programme et un d'un pays partenaire</p>	<p><b>Qui d'autre peut en bénéficier ?</b> D'autres organisations telles que : les entreprises, les organismes publics, les ONG et les instituts de recherche de pays programme ou de pays partenaires peuvent également participer au consortium de ce master en tant que partenaires ou partenaires associés.</p>	<p><b>Qui d'autre peut en bénéficier ?</b> Établissements d'enseignement supérieur et toute organisation publique ou privée active sur le marché du travail ou dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse, qui font partie d'un pays programme ou partenaire éligible.</p>	<p><b>Qui d'autre peut en bénéficier ?</b> Selon l'activité, établissements d'enseignement supérieur ou autres organisations actives dans la région de l'intégration européenne ou dans le domaine des études sur l'intégration européenne, association de professeurs et de chercheurs spécialisés dans les études de l'Union européenne, dans n'importe quel pays du monde.</p>